

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
VILLE DE PORT-CARTIER



AVIS PUBLIC
DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR 2022

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C.-19), que lors de la séance ordinaire du conseil municipal du **12 juin 2023, à 19 h**, au 40, avenue Parent, à Port-Cartier, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2022 y seront déposés.

DONNÉ À PORT-CARTIER, ce 24^e jour du mois de mai 2023.

La greffière,

M^e Ariane CAMIRÉ

AC/bb